



Monsieur Cédric O  
Secrétaire d'Etat Chargé du Numérique

139 rue de BERCY  
75012 PARIS

Bagnolet, le 21 mai 2019

Objet : Enchère pour les fréquences 5G, si on en faisait aussi un enjeu pour l'emploi

## LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU NUMERIQUE

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Vous venez de dévoiler dans la presse, les principes fixés par le gouvernement pour les futures enchères d'attribution des fréquences 5G.

Ces principes permettront à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), de réaliser son cahier des charges d'ici l'été.

Nous avons noté que, dans ces principes, plusieurs objectifs semblent être clairement définis :

- La couverture du territoire,
- La sécurité des équipements,
- L'équilibre concurrentiel entre les opérateurs de secteurs,
- Et l'intérêt pour les finances publiques.

La Fédération des Télécoms de l'UNSa et le Syndicat UNSa Com constatent la faible part accordée dans ces principes, au maintien de l'emploi dans les Groupes exploitant l'activité d'opérateurs téléphoniques.

Dans les précédentes attributions, que ce soit des fréquences 4G en 2011 ou de la bande des 700MHz, le critère de l'emploi n'a été que pondéré de 5% et encore sur la base du volontariat des entreprises.

Au moment où l'emploi est un enjeu national, l'UNSa ne souhaiterait pas que, dans le domaine des télécoms, ce dernier ne soit que la variable d'ajustement de la compétitivité entre les différentes entreprises du secteur.

Nous avons connu, depuis la mise aux enchères des fréquences 4G, une hémorragie des effectifs sachant que la tendance de baisse ne semble pouvoir s'inverser dans les prochaines années. Nous allons très vite passer sous la barre des 100 000 emplois directs (Pour rappel l'opérateur France Telecom employait à lui seul 140 000 salariés en France en 1993) alors même que l'activité devrait, avec son développement, pouvoir maintenir un niveau satisfaisant pour les salariés français.

L'UNSa est consciente, bien évidemment, des intérêts des consommateurs et des contribuables, mais l'UNSa ne peut admettre que le maintien de l'emploi du secteur ne soit pas aussi un critère déterminant dans le choix de l'attribution des fréquences de la 5G.

Depuis plusieurs années, les effectifs dans tous les domaines sont impactés par ces mises aux enchères des différents marchés sans que, jamais, la question des effectifs des entreprises ne soit considérée à sa juste valeur.

Le développement de secteur entier à l'instar de celui des télécoms mérite que, désormais, au même titre que l'environnement, le niveau des effectifs soit sécurisé.

Il vous appartient de relayer, auprès du gouvernement, notre demande qui consiste à mettre la question de l'emploi au cœur de l'attribution des fréquences de la 5G.

En d'autre temps, les syndicats du Groupe SFR dont l'UNSa COM, au moment des enchères purement financières portant sur l'acquisition de SFR entre les Groupes BOUYGUES et ALTICE avaient exigé la mise en œuvre d'une enchère sociale autour d'un engagement fort sur le maintien des emplois.

Cet engagement a été formalisé par le groupe ALTICE, dans le cadre d'un accord, ce qui démontre qu'il n'existe pas, sur ce sujet, de défaitisme ou de capitulation.

Il serait judicieux, dès lors, de prévoir une mise aux enchères avec un coût évolutif en fonction du respect ou non par les entreprises du critère de l'emploi comme pour les autres critères.

Nous considérons que ce serait démissionner que d'accepter, dans une société où l'Etat tient la main sur l'attribution des fréquences, de considérer que seul le marché est en capacité de maintenir l'emploi.

Le patriotisme social dans un secteur ne doit jamais être considéré comme une notion désuète car, au sein de l'Europe ou en dehors, d'autres n'hésitent pas à faire jouer cette valeur.

La Fédération des Télécoms de l'UNSa ainsi que le Syndicat UNSa COM vous demandent de ne pas abandonner les salariés des opérateurs dans votre processus d'attribution.

Nous vous remercions, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de bien vouloir prendre notre demande en considération.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, en l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Patrick ALPOIM  
Secrétaire Général de l'UNSa Télécoms



Abdelkader CHOUKRANE  
Secrétaire Général de l'UNSa COM



Affaire suivie par :

Abdelkader CHOUKRANE : [abdelkader.choukrane@sfr.com](mailto:abdelkader.choukrane@sfr.com) 06 28 09 89 40

Patrick ALPOIM : [telecoms@unsa.org](mailto:telecoms@unsa.org) 06 98 08 38 69